

Procès de Gilets jaunes à Valence : solidarité avec Stéphane et Tom!

SUD Culture Solidaires relaie et soutien la mobilisation à l'occasion de ce procès en appel, comme nous avons soutenu la mobilisation lors du premier procès. Nous témoignons de nouveau notre solidarité avec les manifestant-e-s et militant-e-s des luttes sociales victimes de la répression policière et judiciaire, nous réclamons la relax des personnes concernées et l'arrêt de toutes les poursuites et répression des luttes de manière plus générale.

Un coup contre l'un-e d'entre nous est un coup contre toutes et tous !

C'était le 8 décembre 2018, ils étaient 4 à se faire arrêter violemment à Valence, au cours d'une des grandes journées de mobilisation des Gilets Jaunes : Dylan, Maria, Stéphane et Tom.

Comme de nombreux Gilets Jaunes, ils ont été envoyé·es en prison préventive avant même le procès et ils ont été lourdement condamnés (10 mois dont 4 fermes, 9 mois dont 3 fermes, 18 mois dont 12 fermes, 12 mois dont 6 fermes, plus 3 ans d'interdiction de manifester).

Stéphane et Tom ont fait appel car ils contestent le verdict et la sévérité de la peine prononcée. Ils seront de nouveau devant la justice le 4 juin prochain, à 14h, à la Cour d'appel de Grenoble. **L'audience se tiendra à huis-clos, interdite au public.**

Depuis un an et demi, il s'en est passé des choses! Le

mouvement des Gilets Jaunes a tenu, avec ses rendez-vous réguliers et son ardeur, avec une politisation de plus en plus aiguë, à mesure que le pouvoir protégeait fermement les sien·es.

D'autres mouvements sont venus affluer, la lutte des travailleur·euses hospitalier·es, celle des enseignant·es, de la jeunesse (collèges, lycées, facs), mais aussi la lutte des sans-papiers, les mouvements écologistes, les mouvements féministes... et depuis décembre dernier, la lutte contre la réforme néolibérale des retraites.

La répression envers l'expression populaire, grandit de jour en jour.

Nous avons subi, avant le confinement :

- 13 000 tirs de LBD
- 315 blessures à la tête
- 24 éborgné·es
- 5 mains arrachées
- 2 mort·es
- 10 000 gardes à vue
- plus de 2 000 condamnations
- plus de 250 enquêtes visant les forces de l'ordre (pour lesquelles seulement 2 peines avec sursis ont été prononcées)
- nombreuses arrestations pour intimidation de manifestant·es, de militant·es, de journalistes

Depuis, sous couvert de l'état d'urgence sanitaire et en seulement deux mois, on est encore monté d'un cran :

- 1,1 millions de contraventions pendant le confinement
- 1 700 gardes à vue
- remplissage des C.R.A malgré la fermeture des frontières
- prolongation automatique des détentions provisoires
- proposition de loi visant l'interdiction de diffuser les images des forces de l'ordre (les [contrevenant.es](https://www.contrevenant.es) s'exposant à une amende de 15 000€ et un an d'emprisonnement)

De toute évidence, cette épidémie et l'état d'urgence sanitaire tombent à point nommé pour avancer vers un basculement autoritaire déjà largement entamé.

À l'heure où les centres commerciaux, les lieux de culte et bientôt les lieux de spectacle, les cafés, les restos sont ouverts, les audiences se tiennent à huis-clos, les manifestations sont interdites et l'expression populaire est bâillonnée.

Arrêtons de nous taire, exprimons notre indignation de voir la liberté d'expression bafouée par des banderoles, pancartes, écriteaux aux fenêtres et envoyons nos photos à : [temoignages.8.12](mailto:temoignages.8.12@protonmail.com) chez protonmail.com

Ils déconfinent leurs profits, déconfinons nos mobilisations et notre solidarité!

>> Toutes les infos : <https://ricochets.cc/Communique-du-collectif-de-soutien-des-4-de-Valence.html?lang=fr>